



Approuvé

Polyvalente Deux-Montagnes

PROCÈS –VERBAL

de la réunion mensuelle du conseil d'établissement
de la Polyvalente Deux-Montagnes
tenue le 18 juin 2019, à 19 h, au local D1-133

Sont présents : Alain Trépanier, Sylvie Charbonneau, Philippe Cliche, Diego Franco, France Hébert, Francis Lapointe, Alexandra Lemoyne, Karen Packwood, Michel Perron, Hanèn M'Kaouar, Alain Trépanier, , Claudia Turcotte.

Sont absents : Valérie Debien, Vianney Lanctôt, Hugues Longpré, Francis Le Quellec, Émilie Trépanier

Substitut : Isabelle Girouard, Xavier LeMoëligou

Présidence de la réunion : Karen Packwood

Secrétaire : France Lafleur

Ordre du jour		Résumé des discussions
1.	Ouverture de la réunion, prise des présences et quorum	Madame Karen Packwood souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum est constaté et la séance est ouverte.
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Ajout du point 14.1 Fonds spéciaux Sur proposition de M. Philippe Cliche, appuyée par Mme Sylvie Charbonneau, il est résolu que les membres adoptent l'ordre du jour modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.
3.	Parole au public	Aucun public présent.
4.	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 29 mai 2019	Coquille : page 2, point 7 : « de » Coquille : page 3, point 8, « s » et « es » Sur proposition de M. Francis Lapointe, appuyée par Mme Claudia Turcotte, il est résolu que le procès-verbal soit approuvé par les membres. La proposition est approuvée à l'unanimité.
5.	Suivi du procès-verbal du 17 avril 2019	Page 4, Friperie : la première collecte aura lieu jeudi et vendredi pour les finissants. Les journées d'accueil sont réservées pour tous les autres.
6.	Nouvelles 6.1 Nouvelle de l'école	a) Représentants du conseil étudiants Le conseil d'élèves a organisé la fête de fin d'année qui fut un grand succès. Il y a eu des hot dogs gratuits, un kiosque de maquillage, du bras de fer, un tombe-à-l'eau, du soccer-bulle, un kiosque de hockey précision. Le

	6.2 Nouvelle du comité de parents	conseil des élèves se dit heureux du support financier de la direction et pour l'autorisation d'un diner prolongé; • La revue annuelle humoristique de fin d'année <i>Bye Bye</i> a offert une superbe prestation; • La cérémonie des toges a eu lieu le 4 juin et les réactions ont été positives; • Le bal des finissants aura lieu le 26 juin à Oka; • Les élèves de la PDM ont bien performé au championnat régional d'athlétisme et deux d'entre eux ont accédé au Championnat provincial. Bien que King Bryan Efe Atori n'ait pu finalement participer, son coéquipier Carlos David Matos Espiritusanto s'est gagné une 7^e place au saut en longueur et 9^e au 100m haies. Le club Corsaire Chaparal a recruté les deux athlètes; • M. Diego Franco, élève finissant, remercie le CÉ de sa confiance et considère qu'il a été privilégié de pouvoir faire une différence dans l'école. b) Direction • La nouvelle équipe de direction fait un bilan positif de cette 1^{re} année. Plusieurs dossiers ont été travaillés et plusieurs changements opérés. Elle a revu et amélioré certaines façons de faire. L'année s'est terminée avec la magnifique cérémonie des toges en présence de plusieurs dignitaires. Les élèves étaient fiers et heureux. C'est une belle tradition. c) Comité de parents • Règles de communication entre la commission scolaire et le comité de parents. Présence d'une représentante qui a entretenu les membres sur le sujet; • Dossier du règlement sur la procédure de traitement des plaintes (SIP-25); • Mise à jour sur les frais de scolarité; • Nouvelles règles du comité de parents.
7.	Reddition de compte du CÉ	Le document de reddition avait préalablement été envoyé aux membres. Le document sera complété ce soir avec les nouvelles résolutions. À la présentation du document, la présidence remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont donnée pour ce deuxième mandat. Correction : ajouter à la liste des membres les substituts occasionnels qui ont pris part aux réunions cette année, autant chez les parents, que les élèves, les professionnels ou les enseignants. Sur proposition de M. Philippe Cliche, appuyée par M. Franco Diego, il est résolu que les membres adoptent la reddition modifiée. La proposition est adoptée à l'unanimité. CÉ18-19/053

8.	Frais	Loi 12 M. Michel Perron informe les membres des derniers développements sur ce dossier, soit la publication du règlement découlant de la Loi 12. Ce règlement a été préalablement envoyé aux membres. Avec ce nouveau cadre, les changements suivants seront apportés : l'école assume maintenant le matériel périssable en arts plastiques et en science. Les frais facultatifs ne seront plus intégrés, mais bien identifiés à part sur la facture élève. Le modèle de cadenas privilégié par l'école ne pourra plus être exigé. Certains frais de reprographie ont été réduits, car l'achat d'un cahier d'apprentissage implique une diminution du nombre de photocopies. Le plafond des frais didactiques et de matériel a été respecté à 100 \$ et moins. Il y aura une augmentation des frais pour le PEI afin que les parents assument les frais réels au niveau des frais de coordination. Facture élève Un recueil de factures-élève au régulier et au PEI est présenté aux membres. Les commentaires concernent les sorties de Toronto (325 \$) et New-York (450 \$) au PEI. Le processus de sélection des destinations et les sondages auprès des élèves sont remis en question. De plus, on demande d'indiquer à la facture si les repas sont inclus ou non dans l'activité. Un membre demande que la PDM impose un plafond sur les frais de sorties du PEI. La direction préférerait attendre un règlement du gouvernement qui devraient découler d'une analyse des frais exigés aux parents et introduire, possiblement, des plafonds relatifs aux frais. La direction convient que le CÉ pourrait avoir une réflexion sur le sujet et proposer une résolution en ce sens. Sur proposition de M. Philippe Cliche appuyée par M. Alain Trépanier, il est résolu que les membres approuvent les factures-élève 2019-2020. La proposition est adoptée à l'unanimité. CÉ18-19/054
9.	Bilan du plan de déploiement. Reddition 15026 – Accroche-toi au secondaire	Cette mesure a servi à payer le salaire d'une psychoéducatrice. Faute d'avoir reçu des directives du MEES relatives à la reddition de compte pour cette allocation, la direction juge prudent de présenter quand même une reddition au CÉ.
10.	Amendement aux listes du matériel scolaire	Les listes de matériel scolaire ont été approuvées à la dernière rencontre, mais avec l'adoption de la Loi 12 et de son règlement, des changements ont dû être apportés : Le cadenas pour le casier régulier ne peut être obligatoirement celui initialement demandé par l'école;

		Le cadenas ne peut figurer sur la facture et doit être proposé, par exemple, à un kiosque lors des journées d'accueil; La contribution volontaire doit être proposé à un kiosque; La calculatrice peut être scientifique mais non graphique. Un membre-enseignant, spécialiste en mathématique, demande d'ajouter la mention « avec la touche fraction ». Une vérification sera faite auprès de la commission scolaire. Suite à l'arrivée d'un nouvel enseignant en anglais, une réduction des coûts pour le matériel scolaire est demandé. Sur proposition de M. Alain Trépanier, appuyée par Mme France Hébert, il est résolu que les membres approuvent les amendements aux listes de matériel scolaire. La proposition est adoptée à l'unanimité. CÉ18-19/055
11.	Activités et sorties éducatives	Cinq activités sont présentées au tableau, dont le bottin annuel des activités et la liste de l'approbation des voyages et sorties éducatives de la vie étudiante. Les activités-école dépendent du 15 \$ facultatif demandé aux parents. Par contre, la PDM est une des quatre écoles secondaires à recevoir une allocation visant à soutenir les activités parascolaires, mais les balises pour son utilisation ne sont pas connues, ni le montant. De plus, le nouveau projet éducatif de la PDM a, parmi ses enjeux, d'offrir des activités aux élèves. Au tableau, on demande d'ajouter séance tenante un voyage linguistique (espagnol) offert au PEI3 et PEI4. Sur proposition de M. Francis Lapointe, appuyée par M. Diego Franco, il est résolu que les membres approuvent les activités présentées La proposition est adoptée à l'unanimité. CÉ18-19/056
12.	Demandes de campagnes de financement	Un tableau de demandes d'activités de financement a été préalablement envoyé aux membres. Deux lettres de sollicitation figurent aussi à la demande, dont celle du football qui a été révisée suivant les commentaires des membres lors de la dernière rencontre. Sur proposition de Mme France Hébert, appuyée par M. Alain Trépanier, il est résolu que les membres approuvent les demandes de financement présentées. La proposition est adoptée à l'unanimité. CÉ18-19/057
13.	Plan de lutte pour contrer	La direction responsable du dossier présente le plan de lutte de l'an prochain

	l'intimidation et la violence 2019-2020	pour approbation afin qu'il puisse être en fonction dès la rentrée scolaire. L'essentiel du document se réfère à l'évaluation présentée au CÉ le 29 mai dernier, mais en plus étoffé, plus complet. Sur proposition de Mme France Hébert, appuyée par M. Alain Trépanier, il est résolu que les membres approuvent le plan de lutte 2019-2020. La proposition est adoptée à l'unanimité. CÉ18-19/058
14.	Sujets divers 14.1 Suivi budgétaire des fonds spéciaux	Les fonds sont présentés séance tenante, sans fait saillant. Il reste une écriture de 200 \$ à entrer dans le budget du CÉ (diner de fin d'année).
15.	Levée de l'assemblée	Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Philippe Cliche propose la levée de l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité. Fin de la rencontre : 21 h 10

La présidente,

La secrétaire,

Karen Packwood

France Lafleur